

Réforme du Code des Marchés Publics

Rencontre du réseau des responsables marchés publics des EPES
La réforme du CMP du 7 janvier 2004 : ce qui change
mardi 29 juin 2004

Les nouvelles modalités d'appréciation des seuils

L'appréciation et la collecte des besoins

Simon LARGER, AMUE

Gérard LE GAC, UBO

L'appréciation et la collecte des besoins

- **Le niveau d'appréciation des besoins**
 - Historique de la notion de PRM
 - ◆ Enjeux
 - ◆ Commodité de contrôle
 - ◆ Problèmes rencontrés en 2001
 - Distinction des PRM et des NAB
 - ◆ Article 5.II
 - ◆ Article 20

■ Le niveau d'appréciation des besoins

- ◆ Les marges de manœuvre et les enjeux

Article 5.II du CMP :

« L'autorité compétente détermine le niveau auquel les besoins de fournitures et de services sont évalués. »

■ Le niveau d'appréciation des besoins

◆ Les limites

– *Économiques et financières ;*

– *Techniques ;*

– *Juridiques : L'article 5.II du CMP (suite) et ses applications pénales :*

« Ce choix ne doit pas avoir pour effet de soustraire des marchés aux règles qui leur sont normalement applicables en vertu du présent code. »

■ Le niveau d'appréciation des besoins et le niveau d'appréciation des seuils

◆ Article 27

« Lorsqu'il est fonction d'un seuil, le choix de la procédure applicable est déterminé dans les conditions suivantes...

II. En ce qui concerne les fournitures et les services, **pour évaluer le montant des besoins à comparer aux seuils**, il est procédé à une estimation sincère de la valeur totale des fournitures ou des services qui peuvent raisonnablement être considérés comme homogènes... »

■ La collecte des besoins

- ◆ Mieux prévoir ses achats :
 - Pourquoi ?

Article 1er CMP 2004

■ La collecte des besoins

- ◆ Mieux prévoir ses achats :
 - Comment ?

**Procédure d'élaboration budgétaire et
« BUDGET ACHATS » ?**

**La démarche projetée à l'Université de Bretagne
Occidentale**

■ Les Objectifs

- ◆ VISUALISER quelques mois à l'avance si, selon la nature des familles définies à l'UBO, les achats à venir risquent de se situer largement en dessous, aux alentours ou largement au dessus des seuils
- ◆ ANTICIPER sur d'éventuelles procédures (pré-information, MAPA plus ou moins élaborés)
- ◆ INFORMER les futurs acheteurs d'éventuels délais incompressibles compte tenu des procédures envisageables

■ Les Outils

- ◆ DONNEES (excel) des exercices précédents
- ◆ NOMENCLATURE adaptée à l'établissement
- ◆ GRILLE de préparation du budget fusionnant les éléments de la nomenclature et les rubriques du plan comptable

■ La Méthode

- ◆ REGROUPER les familles de la nomenclature en «supra-familles».
- ◆ AFFECTER ces «supra-familles» à une ou plusieurs rubriques du plan comptable.
- ◆ RECENSER les besoins dans le cadre de la préparation budgétaire (niveau UB/CR)
- ◆ AGREGER les données ainsi obtenues
- ◆ ANALYSER les situations

■ Le Résultat, famille par famille

- ◆ AU DESSOUS DES SEUILS : l'établissement prend ses dispositions (MAPA ?)
- ◆ AUTOUR DES SEUILS : l'établissement affine son analyse et statue.
- ◆ AU DESSUS DES SEUILS : l'établissement affine son analyse, anticipe les procédures, informe les acquéreurs

NOMENCLATURE "NOMADES"
Familles de produits et "Groupes de rattachement" proposées

Gr	nom.	intitulés	Gr_txt
15	15	PAPIER, DOCUMENTATION ET DIVERS PRODUITS DE L'EDITION	
15	15.01	PATE A PAPIER :	Papiers et assimilés
15	15.02	PAPIERS ET CARTONS EN L'ETAT :	Papiers et assimilés
15	15.03	EMBALLAGES EN PAPIER OU EN CARTON :	Papiers et assimilés
15	15.04	LIVRES SCOLAIRES :	Livres
15	15.05	LIVRES NON SCOLAIRES ET DOCUMENTS IMPRIMES :	Livres
15	15.06	JOURNAUX, REVUES ET PERIODIQUES D'INFORMATION GENERALE SUR SUPPORT PAPIER	Revues et Abonnements
15	15.07	JOURNAUX, REVUES ET PERIODIQUES SPECIALISEES SUR SUPPORT PAPIER	Revues et Abonnements
15	15.08	ENREGISTREMENTS SONORES, IMAGES FIXES ET IMAGES ANIMEES :	Disques, Films, CDs
15	15.09	IMPRIMES SIMPLES POUR COMMUNICATION INTERNE :	Imprimés
15	15.10	AUTRES IMPRIMES :	Imprimés
15	15.11	SUPPORTS D'IMPRESSION :	Imprimés
15	15.12	REVUES ELECTRONIQUES D'INFORMATION GENERALE	Revues et Abonnements
15	15.13	REVUES ELECTRONIQUES SPECIALISEES	Revues et Abonnements
15	15.14	DROIT D'ACCES A DES BASES DE DONNEES DOCUMENTAIRES (ex 67.09)	Revues et Abonnements
15	15.15	LIVRES ELECTRONIQUES	Livres
22	22	EQUIPEMENTS DE RADIO, TELEVISION ET COMMUNICATION A USAGES NON SCIENTIFIQUES	
22	22.01	COMPOSANTS ELECTRONIQUES :	Electronique, Photo, Vidéo, Son, Téléphonie
22	22.02	APPAREILS DE PRODUCTION AUDIOVISUELLE :	Electronique, Photo, Vidéo, Son, Téléphonie
22	22.03	APPAREILS DE RECEPTION, ENREGISTREMENT OU REPRODUCTION DU SON ET /OU DE L'IMAGE A USAGE GRAND PUBLIC :	Electronique, Photo, Vidéo, Son, Téléphonie
22	22.04	APPAREILS DE TRANSMISSION AUDIOVISUELLE HORS TELEPHONIE :	Electronique, Photo, Vidéo, Son, Téléphonie
22	22.05	EQUIPEMENTS DE TELEPHONIE :	Electronique, Photo, Vidéo, Son, Téléphonie
22	22.06	TERMINAUX DE TELEPHONIE :	Electronique, Photo, Vidéo, Son, Téléphonie
22	22.07	EQUIPEMENTS DE RESEAUX DE TELECOMMUNICATION :	Electronique, Photo, Vidéo, Son, Téléphonie
22	22.08	APPAREILS DE RECEPTION, ENREGISTREMENT OU REPRODUCTION DU SON ET /OU DE L'IMAGE A USAGE "BROADCAST" ET PROFESSIONNEL :	Electronique, Photo, Vidéo, Son, Téléphonie
22	22.09	CONSOMMABLES POUR APPAREILS DE RECEPTION, ENREGISTREMENT OU REPRODUCTION DU SON ET /OU DE L'IMAGE :	Electronique, Photo, Vidéo, Son, Téléphonie
23	23	INSTRUMENTS DE PRECISION, D'OPTIQUE ET D'HORLOGERIE A USAGES NON SCIENTIFIQUES	
23	23.01	INSTRUMENTS D'AIDE A LA NAVIGATION ET DE MESURES GEOPHYSIQUES :	Appareils de mesure
23	23.02	MATERIELS DE RADIODETECTION, RADIONAVIGATION ET RADIOSONDAGE :	Appareils de mesure
23	23.03	INSTRUMENTS DE MESURE DES MASSES ET DES LONGUEURS :	Appareils de mesure
23	23.04	INSTRUMENTS DE MESURE DES GRANDEURS ELECTRIQUES, ELECTROMAGNETIQUES OU ELECTROSTATIQUES :	Appareils de mesure
23	23.05	INSTRUMENTS DE MESURE DES GRANDEURS PHYSIQUES OU CHIMIQUES :	Appareils de mesure
23	23.06	APPAREILS POUR LE CONTRÔLE AUTOMATIQUE :	Appareils de mesure
23	23.07	COMPTEURS :	Appareils de mesure
23	23.08	APPAREILS D'ESSAIS DES MATERIAUX ET BANCS D'ESSAIS :	Appareils de mesure
23	23.09	MATERIELS OPTIQUES :	Electronique, Photo, Vidéo, Son, Téléphonie
23	23.10	MATERIELS PHOTOGRAPHIQUES :	Electronique, Photo, Vidéo, Son, Téléphonie
23	23.11	MATERIELS CINEMATOGRAPHIQUES :	Electronique, Photo, Vidéo, Son, Téléphonie
23	23.12	PREPARATIONS ET PRODUITS DE LABORATOIRE POUR LA PHOTOGRAPHIE ET POUR LE CINEMA	Electronique, Photo, Vidéo, Son, Téléphonie
23	23.13	PLAQUES, PELLICULES, FILMS ET SURFACES SENSIBLES POUR LA PHOTO ET POUR LE CINEMA	Electronique, Photo, Vidéo, Son, Téléphonie
23	23.14	MONTRES, PENDULES ET HORLOGES :	Appareils de mesure